



# LA LETTRE DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

N° 60 janvier 1992

ISSN 029117 - CCP 77.44.41.P

## LE CENTRE ASSOCIATIF MESNIL ST DIDIER

Après 3 ans de fonctionnement du Centre, le siège de "fondateur" de XVI<sup>e</sup> DEMAIN va changer de titulaire : Simonne PAREZ démissionnaire est remplacée par Brigitte TASSIN.

Peut-on rappeler que la naissance du CMSD fut précédée d'une longue gestation : ce fut une idée et une demande de sa première Présidente Jacqueline LOUIS. Nos archives sont riches de pétitions, de comptes rendus de visite d'Elus, dès 1970, qui avaient fait naître une synergie amicale autour de l'idée d'une Maison des Associations.

1988 a vu sa réalisation

1991 : la maison fonctionne. Sa nouvelle Présidente Mireille PARTIOT, bien connue des fidèles du CLIS et de INFO XVI, est désormais en charge d'un bel outil que les Associations ont appris à connaître et à fréquenter.

Nos vœux, au début de cette année, vont accompagner sa tâche et sa réussite.

## CONNAITRE MIEUX NOTRE ARRONDISSEMENT

Quelques notes prises au cours de l'intéressante conférence de M. STEVENIN de l'Atelier Parisien d'Urbanisme, le 10 Octobre dernier, lors de la rencontre des représentants de la vie associative du XVI<sup>e</sup> organisée par notre Maire, à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de la Loi de 1901.

EVOLUTION générale de la population : Le recensement de 1990 dénombre 170.000 habitants dans le XVI<sup>e</sup>, soit 10.000 de moins qu'au précédent recensement (1982). Il faut noter qu'au cours des 100 dernières années notre arrondissement a connu 70 ans de croissance démographique (1890/1960) et 30 ans de dépopulation (1960/1990) : il y a un siècle, le XVI<sup>e</sup> comptait 90.000 habitants, issus des anciens villages de Chaillot, Passy et Auteuil, ou attirés par de nouveaux immeubles dont la construction s'accélère jusqu'en 1914.

**Association pour l'aménagement et l'animation du XVI<sup>e</sup> Arrondissement (agrée le 18.3.78)  
Responsable de la publication Simonne PAREZ ; 4, place de Mexico, 75116 Paris**

A cette date, on dénombre 150.000 habitants dans le XVI° (accroissement de 3.000 habitants/an, soit 3 %/an).

Entre les deux guerres, la croissance se ralentit (+ 1 %/an environ) Le chiffre de 200.000 est atteint en 1946. Ensuite la population augmente modérément pour atteindre un sommet lors du re censement de 1962 avec 227.000 habitants.

De 1962 à 1990, notre arrondissement va perdre 57.000 habitants soit 1/4 de sa population. Les principales raisons en sont connues :

- le parc de logements ne croît plus
- le nombre moyen d'habitants des logements diminue
- l'extension des bureaux se fait au dépens des logements, au Nord de l'arrondissement principalement
- l'augmentation des appartements vides et des "résidences secondaires"

De ce fait, notre arrondissement ne se situe plus qu'au 5° rang des arrondissements parisiens après les 15°, 18°, 20° et 13°.

#### EVOLUTION récente des caractéristiques sociales et démographiques :

La dépopulation s'est ralentie ces dernières années (-1.000 par an entre 1982 et 1990, au lieu de -3.000/an entre 1975 et 1982). Principales évolutions constatées dans l'ensemble de la Capitale - et très accentuées dans le XVI° - au cours des 30 dernières années :

diminution de la taille des ménages : en 1990, on compte en moyenne 2 occupants par logement au lieu de 2,6 en 1962. 1/4 des habitants ( et la moitié à Auteuil ) vivent seuls au lieu de 10 % il y a 30 ans. A l'inverse, les familles de 5 personnes et plus ne regroupent plus que 15 % de la population ( 32 % en 1962 ).

vieillesse de la population par augmentation des personnes âgées et diminution du nombre d'enfants : en 1962, le XVI° comptait 35.000 enfants de moins de 15 ans et 32.000 personnes de plus de 65 ans. Aujourd'hui, il y a 21.000 enfants et 36.000 personnes âgées.

la structure particulière de la population s'est accentuée : les catégories socio-professionnelles supérieures (professions libérales, cadres supérieurs, patrons de l'industrie et du commerce) qui représentaient 30 % de la population active en 1962 et 41 % en 1982, doivent approcher de 50 % en 1990, ce qui n'a rien de très étonnant en regard des prix (location ou vente) des logements.

augmentation du nombre des personnes non mariées : (célibataires, veufs, divorcés) représentent aujourd'hui la moitié de la population adulte au lieu d'un tiers il y a 30 ans.

diminution de moitié des personnels de service : Ils représentaient en 1962 : 1/4 de la population active du XVI°.

Il est difficile de résumer l'intégralité de cette conférence qui comportait aussi une étude sur l'évolution du parc de logements et une comparaison statistique entre le XVI° et Paris.

XVI° DEMAIN se propose d'envoyer (gratuitement) aux personnes intéressées qui en feront la demande, le résumé complet et les tableaux statistiques détaillés.

## QUEL TEMPS FAIT-IL à PARIS ?

Mme NEBOUT et la Commission de l'Environnement recevaient en Novembre M. VIVIER, Chef du Centre Paris Monsouris de Météo France.

Et nous avons beaucoup appris : en particulier que l'observation du climat date du 16<sup>e</sup> siècle, mais que ce n'est que depuis 120 ans que l'on en fait un suivi scientifique fiable, que les phénomènes d'évolution du climat sont directement liés à l'urbanisation : augmentation linéaire et constante des températures minima et, en corrélation, diminution des jours de gelée qui passent de 60 en 1881 à 30 actuellement, les étés sont plus chauds, les hivers de plus en plus courts. Et, s'il y avait en 1950 : 50 jours de brouillard par an, en 1990, il n'y en a plus que 10 à 12.

En 1960, où le chauffage urbain a progressivement disparu de Paris, les jours de brouillard ont diminué à Paris, mais non pas à Orly ou dans d'autres banlieues : Paris présente un micro-climat engendré par les Parisiens et l'urbanisation bien différent de celui des banlieues et de la province.

Chaque décision technique influe sur notre temps : le remplacement des pavés par des enrobages goudron ou bitume a modifié l'absorption de la chaleur du soleil, et peut-être la diminution des espaces plantés a-t-elle aidé au réchauffement des températures.

Mais à quoi devons-nous la légère augmentation des précipitations et la plus grande variabilité des pluies à Paris ?

M. VIVIER a évoqué le "climat du XXI<sup>e</sup> siècle" et l'effet de serre dû à l'émission de plus en plus importante de carbone.

L'ozone, le méthane, les oxydes nitreux, les chlorofluorocarbones ont tendance à augmenter et à aggraver cet effet de serre dont les principales conséquences sont l'élévation de la température et du niveau des eaux.

N'est-il pas passionnant - et un peu angoissant - de découvrir qu'aucune décision, qu'aucune mode, qu'aucune découverte technique n'est indifférente à notre vie et qu'elles "engagent" bien au-delà de nous?....

## ENQUETE PUBLIQUE : LE POS de PARIS

Notre LETTRE de Juin 1991 vous avait signalé l'annulation du Permis de construire "Porte Maillot" (... et d'autres dans Paris) pour méconnaissance de l'article L.123.I du Code de l'Urbanisme.

Afin d'éviter à l'avenir de telles demandes d'annulation, il a paru indispensable de modifier cet article en tenant compte des objections du Tribunal Administratif.

Une enquête Publique, prévue par la Loi, a donc eu lieu du 7.IO au 9.II dernier dans les 20 arrondissements parisiens et une exposition centrale Bld Morland.

Infiniment peu de réactions à cette enquête publique : à la veille de sa clôture : 5 personnes seulement avaient annoté le registre mis à la disposition des habitants du XVI<sup>e</sup> !

Il est difficile d'en deviner la raison : indifférence des parisiens

pour des sujets qui pourtant concernent leur cadre de vie, renonciation à exprimer un avis compte tenu de l'aridité et de la complexité du dossier de présentation, absence en particulier d'illustrations des cas envisagés, qui suppose une bonne connaissance des détails du POS, habituellement peu répandue chez le "parisien moyen" ? (ainsi en page 2 du document applicable à la zone UC (§ 15.2.2.); "les projets doivent respecter les objectifs fixés dans la zone... excepté dans le cas où le dépassement est exclusivement justifié par le motif G de l'article UC 15.1"

Pauvre lecteur renvoyé d'un article à l'autre, tout aussi peu facile à interpréter !

XVI° DEMAIN a présenté, pour sa part, les remarques que lui suggérait une lecture laborieuse des documents. Les modifications envisagées dans le texte soumis à Enquête Publique ne paraissent pas mettre en cause l'avenir architectural de Paris : possibilité de commerces en rez de chaussée, loggias fermées, installation d'ascenseur, etc..

Et la suppression de quelques "murs-pignons" par surélévation d'un immeuble bas, entre deux autres construits quelques mètres plus haut, si elle respecte le voisinage, et si son architecture n'est pas indigeste, supprimerait de bien inesthétiques "dents creuses"..

Par contre, le dépassement du POS au profit d'équipements publics établit un "fait de droit" bien trop laxiste et dangereux. L'Administration a déjà tant de tentations et de facilité pour ne pas se soumettre à la règle commune....

Cette enquête nous a parue intéressante et utile.

Mais pourrait-on souhaiter que les documents proposés soient plus faciles à lire, à comprendre, à juger.... Cela permettrait sans doute un plus grand intérêt de la population et son jugement plus aisé....

" ARBRE... mon ami "

L'Urbaniste Jacques GREBER observait que les cent mille arbres d'alignement donnent à la capitale une "magnifique illusion de verdure".

Les Parisiens y sont sensibles. Tant que l'abattage d'un seul de leurs 38.000 platanes, 14.000 marronniers, ou 8.000 sophoras est en général accompagné de l'annonce de son remplacement...

Le cas le plus récent est celui du parking en projet sous l'avenue Delessert dont l'accès, rue Camoens, sera pourvu de 2 arbres pour 2 sacrifiés.

Bon exemple, mais tout n'est pas aussi simple dans notre bonne Ville, et l'on sait qu'à Montmartre, la Place du Tertre ne conserve que 12 arbres après la massacre à la tronçonneuse du 16 Novembre....

Et, c'est aussi de bon matin qu'une autre équipe de destructeurs zélés, mais préfectoraux, aura le 18.10 abattu, avec les murs, les arbres du Ministère du Commerce Extérieur, Quai Branly et rue de l'Université

.....

Dans ce secteur, le POS de 1977 avait recensé 10.000 m2 de "jardins intérieurs à protéger"...

Ils seront remplacés par un "projet d'intérêt général" : les trois "boîtes" transparentes (sur les maquettes) du Centre de Conférences International de Paris, hautes de 28 m. et 150 arbres d'une dizaine de mètres.

### TRAITEMENT DES EAUX USEES

Thème évoqué en Commission de l'Environnement : celles de Paris sont réparties en direction de la Grande Banlieue : Achères, Valenton. Un traitement plus immédiat par des stations locales plus rapprochées, plus nombreuses a été souhaité par quelques associations. Il semble que les coûts d'entretien en alourdiraient sérieusement la charge... Et de plus ne susciteraient-elles pas des craintes pour le voisinage.??

Les projets dépassent de toute façon "l'intra-muros" et ils s'inscrivent dans l'avant-projet du Plan Directeur pour l'Ile de France (document riche et très intéressant)

4 nouvelles stations d'épuration sont envisagées en amont de Paris et 4 en aval. 5 stations de dépollution des eaux de pluie sont aussi prévues, plus proches de Paris : les besoins futurs étant évalués au double des besoins actuels..... et au quadruple, des coûts du M3 traité en 1991..

### NOUVEAU PROJET D'AMENAGEMENT PORTE MAILLOT

Ce projet vous intéresse ? Allez donc voir l'exposition installée dans le pavillon d'information monté devant la station RER "Porte Maillot"

Beaucoup de panneaux d'information sur :

l'historique de la Place : l'évolution des limites de Paris, le Bois de Boulogne, les nombreux projets d'aménagement imaginés : (7 entre 1929 et 1931), les réalisations, depuis 20 ans : périphérique, Palais des Congrès,

les caractéristiques du site : le Palais des Congrès accueille la moitié des 360 congrès internationaux qui ont lieu à Paris

la politique de la Ville : 2 orientations : aménagement de la couronne de Paris et mise en valeur du grand axe Louvre - Défense.  
3 objectifs : amélioration du cadre de vie - rayonnement accru de la Capitale - équilibre entre logements et bureaux.

Le projet respecte-t-il ces orientations ? ces objectifs ? et notamment sur le dernier point : le nouveau projet, malgré son amélioration, surcharge encore en bureaux l'Ouest Parisien.

L'exposition donne des informations sur :

- la couverture du périphérique
- les nouvelles liaisons Ville-Bois
- l'agrandissement du Palais des Congrès (25.000 m2 + 3.000 m2 de galerie commerciale)
- le réaménagement de la Place de la Porte Maillot
- la recomposition de la Porte des Ternes
- la construction de logements, de bureaux, d'un hôtel. Etc..

.....

Depuis le 2 décembre, une exposition complémentaire est installée.

Elle tient compte des ajustements apportés au projet initial et comporte une grande maquette (nous avons, par écrit, vivement regretté son absence) et des panneaux récapitulant les modifications intervenues et précisant des renseignements chiffrés (que nous avons également demandés)

Cette maquette est provisoire et pourra évoluer au fur et à mesure de l'avancement des études et en fonction des critiques ou des suggestions émises au cours de cette période de concertation.

Les panneaux nous apprennent :

- la suppression de la plus grande partie des commerces : les 25.000 m<sup>2</sup> prévus dans le secteur Bld Pershing sont ramenés à 5.000 m<sup>2</sup> (liés aux besoins des nouveaux logements)  
Les 5.000 m<sup>2</sup> prévus en contrebas, sous la place Centrale disparaissent.  
Et cette mesure devrait entraîner une réduction certaine de la circulation.

- la réduction de la surface de bureaux qui passent de 100.000 à 90.000 m<sup>2</sup>

- le triplement des m<sup>2</sup> de logements, en totalité au Nord de la Porte Maillot, soit au total 65.000 m<sup>2</sup> au lieu de 20.000.  
( Mais ... même avec les 25.000 m<sup>2</sup> de l'Hôtel prévu entre Maillot et Dauphine, la règle de 2 m<sup>2</sup> de logement pour 1 m<sup>2</sup> de bureau ne semble pas respectée..)

- l'extension des espaces verts : au Sud de la Porte Maillot, entre le Bld Bruix et le Bois, au niveau du Stade P.Wimille réaménagé, du square Anna de Noailles et sur la couverture du Périphérique : au total, un gain de près de 25.000 m<sup>2</sup> d'espaces verts paysagers nouveaux, dont une partie plantée de grands arbres.

Sur le Rond Point Central de la Porte Maillot, la construction de la galerie centrale en contrebas est supprimée. Les tilleuls existants et le caractère végétal protégés.

Au Nord de la Porte Maillot, 9.000 m<sup>2</sup> d'espace planté seront créés le long de la rue Gustave Charpentier, sur la dalle de couverture du Périphérique avec un espace piétonnier et à proximité de la Chapelle Notre Dame de la Compassion.

- l'amélioration de l'environnement sonore : grâce à la couverture du Périphérique et à la mise en place de certains aménagements, les niveaux sonores actuels compris entre 70 et 80 décibels seraient ramenés à 60/65 décibels.

- la protection contre la pollution, tant en ce qui concerne les riverains, les piétons que les automobilistes, a été étudiée

- la circulation Porte Maillot sera améliorée grâce à des aménagements : suppression de la sortie périphérique "Porte Maillot",\* élargissement de la sortie "Bois de Boulogne", nouvelle géométrie du carrefour Gde Armée- Bld Péreire .

Suppression ou réglementation du stationnement en surface.  
Création de plusieurs parcs de stationnement en sous-sol, y compris pour les poids lourds. Le projet de ZAC prévoit 3000 places nouvelles dont partie pour les riverains.

Au total, il semble que les études montrent que le trafic généré par le projet est faible (+ 3 % en moyenne) et la capacité dégagée par les aménagements proposés (+ 15 %) ...

\* sortie périphérique extérieur